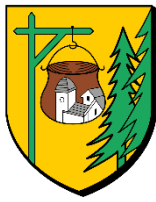




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210111_07

Séance du 11 janvier 2021

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 15

Date de la convocation :
5 janvier 2021

**Date d'affichage
du compte rendu :**
18 janvier 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le onze janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK.

Étaient absents excusés : Camille BARBAZ (procuration à Aurore BRULPORT), Valérie VUILLERMOT, Martial VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Impact de la crise sanitaire sur les locations
(Chalet de la Bourre, salle des fêtes...)**

Mme Anne-Marie MIVELLE, membre de la Doye d'Ain, et Mme Carmen VALLET, couturière, intéressées par la question, sont invitées à quitter la salle et ne participent pas au débat et au vote.

M. le Maire explique que, en raison de la crise sanitaire et de la fermeture administrative des restaurants depuis le 17 octobre 2020, il a suspendu à titre conservatoire, le loyer du Chalet de la Bourre. Il rappelle également que les salles comme la salle des fêtes sont fermées au public également.

Il propose d'annuler les loyers du Chalet de Bourre pendant la période de fermeture administrative et d'annuler également le montant des locations pour la saison 2020-2021 de la salle des fêtes pour la chorale « La Doye d'Ain », les cours de Qi Gong « L'envol du Phoenix » et la couture « L'Atelier de Carmen » en raison de l'impossibilité d'utiliser les locaux.

Envoyé en préfecture le 19/01/2021

Reçu en préfecture le 19/01/2021

Affiché le 21/01/2021

ID : 039-200057115-20210111-DCM_20210111_07-DE



Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Florent Serrette', written over a horizontal line.

Florent SERRETTE